

Rapport
de gestion
2019
Version brève



OPM 

Caisse de pension ■ Optique ■ Photo ■ Métaux précieux
Une œuvre de prévoyance de proparis

Chiffres-clés

en bref

	2019	2018
Rémunération des avoirs-épargne	* 1,25 %	1,50 %
Avoirs de vieillesse en CHF	152,5 mio.	154,5 mio.
Augmentation des retraites	0 %	0 %
Degré de couverture	114,04 %	109,77 %
Membres	475	506
Assurés	1 856	1 889
Retraités	402	383
Cotisations en CHF	9,9 mio.	10,0 mio.
Rentes en CHF	4,8 mio.	4,4 mio.
Fortune libre en CHF	16,5 mio.	6,8 mio.

* Taux d'intérêt garanti 2020: 1,5 %

Portrait succinct Caisse de pension Optique/Photo/Métaux précieux

«Exhaustivité, respect, esprit d'entreprise, fiabilité, engagement et compréhensibilité», tels sont les attributs de notre charte d'entreprise. Nous les mettons en pratique au quotidien et il faut aussi que nous puissions les percevoir concrètement. Pour nous, la «compréhensibilité» signifie que nous donnons des informations claires et intelligibles. C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous adresser la première édition de la version abrégée du rapport de gestion 2019 de la caisse de pension Optique/Photo/Métaux précieux (OPM).

La caisse de pension OPM est l'une des 13 œuvres de prévoyance sans personnalité juridique propre, qui est affiliée à la proparis fondation de prévoyance arts et métiers Suisse. proparis, qui revêt la forme juridique d'une fondation, passe en tant que preneuse d'assurance des contrats avec des sociétés d'assurance vie pour la réalisa-

tion de la prévoyance professionnelle. La fondation proparis poursuit l'objectif, avec la caisse de pension OPM, de proposer aux indépendants et aux entreprises membres, des solutions simples et avantageuses de prévoyance professionnelle selon la LPP et, le cas échéant, la couverture d'un besoin de prévoyance élargi dans le domaine du 2^e pilier. Les différentes œuvres de prévoyance sont supportées par les associations affiliées. Pour la caisse de pension OPM (œuvre de prévoyance), ce sont six associations.

La commission d'assurance, qui est l'organe paritaire de la caisse de pension OPM, est composée de huit membres. Conformément aux bases réglementaires de proparis, la commission est responsable de la conception et du développement de la caisse de pension. La PROMEA caisse de compensation fait office d'organe d'exécution.

Commission d'assurance

Jonas Spengler président, représentant des employeurs

Elisabeth Grimm vice-présidente, représentante des salariés

Sergio Brunner représentant des salariés

Mario Galli représentant des employeurs

Thomas Gisler représentant des salariés

Roger Jacquat représentant des salariés

Christian G. Loser représentant des employeurs

Bernhard Schaub représentant des employeurs

Direction**Organe d'exécution: PROMEA caisse de compensation**

Urs Schneider directeur PROMEA assurances sociales

Patric Spahr directeur caisse de pension

Conseiller

Jean-Claude Bregnard directeur adj. proparis

**Grandes exigences
pour les caisses de pension**

Les exigences dans tous les domaines de la prévoyance professionnelle se sont considérablement accrues. Ainsi, le taux de conversion des rentes (trop élevé) prescrit légalement constitue également un défi important pour la caisse de pension OPM. En raison de ce taux de conversion, des pertes du fait du départ à la retraite sont enregistrées chaque année. Elles sont subies parce qu'au moment du départ à la retraite, les avoirs de vieillesse obligatoires accumulés sont insuffisants pour tenir les promesses de rente légales. Il y a déjà eu deux tentatives politiques de résoudre ce problème

par une réforme. Les projets correspondants ont toutefois été rejetés à deux reprises par le peuple et les cantons par votation. Actuellement, une procédure de consultation est en cours au sujet d'une nouvelle réforme de la prévoyance professionnelle. Selon celle-ci, malgré la réduction du taux de conversion des rentes prescrit légalement, les rentes de vieillesse issues de la prévoyance professionnelle obligatoire ne doivent pas être abaissées. Le délai de consultation expire fin mai 2020. Nous attendons ensuite le message du Conseil fédéral. Nous suivrons attentivement les étapes suivantes et vous tiendrons informés de l'évolution en la matière.

Faits

relatifs à l'exercice

Résultat de l'exercice, capacité de risque structurelle et financière

L'exercice 2019 de la caisse de pension OPM est arrêté avec un excédent de recettes de CHF 9,71 millions, qui s'explique par le bon rendement des immobilisations corporelles (placements effectués aux propres risques de la caisse de pension). Les immobilisations corporelles se chiffrent à CHF 59,70 millions le 31.12.2019. Le résultat net des placements se monte selon le compte d'exploitation à CHF 11,99 millions. Grâce à l'excédent de recettes, le degré de couverture a augmenté de 109,77 % à 114,04 % dans la période de référence. La caisse de pension OPM continue de disposer d'une capacité financière totale à prendre des risques. La réserve de fluctuation de valeurs de CHF 15,15 millions pour les immobilisations corporelles est entièrement constituée. Ainsi, des fonds libres du montant de CHF 16,51 millions sont disponibles au 31.12.2019. Les actifs provenant du contrat d'assurance (placement auprès de coassureurs) atteignent CHF 196,3 millions fin 2019.

Par rapport à d'autres institutions de prévoyance, la capacité de risque struc-

turelle reste bonne. Pour chaque retraité, il y a cinq assurés actifs.

Placements patrimoniaux

En raison de la phase persistante de taux bas et du recul important des rendements sur les placements à revenu fixe, la commission d'assurance a décidé il y a deux ans d'augmenter continuellement la part d'immobilisations corporelles à rendement élevé. Fin 2019, la part de placements immobiliers et d'actions était déjà d'à peine 23 %. Cette stratégie a eu un impact très positif sur le résultat de l'œuvre de prévoyance l'année passée. Une performance supérieure à 26 % a été réalisée sur les immobilisations corporelles. Le rendement global des placements compte tenu des avoirs d'épargne réassurés auprès d'assureurs sur la vie suisses a pu être nettement relevé à plus de 6 %. Compte tenu des garanties constituées et de la faible exposition au risque des fonds de prévoyance investis. Avec le départ de l'assurance tous risques d'AXA Assurance pour fin 2020, la part d'immobilisations corporelles augmentera encore de façon marquée à partir de l'exercice 2021.

Bilan

au 31.12.2019

	2019 en CHF	2018 en CHF
Actif		
Placements	64 678 064.65	52 533 111.00
Compte de régularisation actif	336 670.60	751 238.10
Actifs provenant de contrats d'assurance	196 298 349.10	194 314 840.45
Total de l'actif	261 313 084.35	247 599 189.55
Passif		
Dettes	1 023 125.85	1 223 514.68
Compte de régularisation passif	1 374 827.60	13 220.65
Réserves de contributions des employeurs	1 640 309.25	1 460 510.50
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	225 609 383.55	223 113 430.95
– Capital de prévoyance non réassuré actifs	25 968 030.45	25 647 437.50
– Passifs provenant de contrats d'assurance	196 298 349.10	194 314 840.45
– Provisions techniques	3 343 004.00	3 151 153.00
Réserve de fluctuation de valeur	15 151 926.00	14 984 298.00
Capital de la fondation, fonds libres	16 513 512.10	6 804 214.77
– État au début de la période	6 804 214.77	14 389 706.10
– Excédent de recettes/de charges	9 709 297.33	–7 585 491.33
Total du passif	261 313 084.35	247 599 189.55

Compte d'exploitation

01.01. – 31.12.2019

	2019 en CHF	2018 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	12 937 738.71	12 614 902.76
Prestations d'entrée	4 880 145.27	4 315 142.20
Apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	17 817 883.98	16 930 044.96
Prestations réglementaires	-9 132 736.30	-6 854 830.15
Prestations de sortie	-9 045 600.30	-8 801 420.25
Sorties relatives aux prestations et versements anticipés	-18 178 336.60	-15 656 250.40
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance non réassurés, provisions techniques et réserves de cotisations	-368 187.40	-15 135 287.70
Recettes des prestations d'assurance	18 731 546.20	31 608 299.60
Charges d'assurance	-19 609 579.23	-19 051 344.46
Résultat net de l'activité d'assurances	-1 606 673.05	-1 304 538.00
Résultat net des placements	11 988 170.70	-3 568 209.62
Autres produits/charges	-177.67	1 741.59
Frais d'administration	-504 394.65	-497 034.30
Excédent de recettes/de charges avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	9 876 925.33	-5 368 040.33
Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-167 628.00	-2 217 451.00
Excédent de recettes/de charges	9 709 297.33	-7 585 491.33

Le rapport de gestion complet de proparis, qui renferme des informations exhaustives sur la caisse de pension OPM, peut être consulté sur www.proparis.ch dans les documents à télécharger («Downloads»).



Caisse de pension ■ Optique ■ Photo ■ Métaux précieux
Une œuvre de prévoyance de proparis

Ifangstrasse 8 | Case postale | 8952 Schlieren | Tél. 044 738 53 53
info@promea.ch | www.promea.ch